



Accueil Familial des Aînés

2010-2011

Politique des Aînés en Wallonie



AFA : Décret RW 30 04 2009

Définition:

Accueil familial : hébergement au domicile dans le cadre d'une vie familiale, de max 3 résidents, de **60 ans** au moins, sans lien de parenté jusqu'au 4ème degré.

→ Appel à projets pilotes

Durée des projets: décembre 2010 - novembre 2011



Projets pilotes subventionnés par la RW

- CSD Brabant Wallon (Laurence Lejeune)
- CPAS de Charleroi (Anita Ganwajch)
- Province de Namur (Daniel Recloux)
- CPAS de Waremme (Elisabeth Collard)
- Office d'aide aux familles luxembourgeoises (Pascale Monfort)

Supervision : Union des Villes et des Communes de Wallonie
(recherche actions – Bernard Dutrieux et Valérie Desomers) et ULg



AFA Brabant wallon

Zone : Province du BW

Signataire de la convention avec la RW: CSD BW

Responsable du projet CSD BW: Laurence Lejeune,
détachée à la CSD 8h/ semaine

Coordinatrice recrutée pour le projet : Claudine Reichert,
depuis janvier 2011



Convention avec ECCOSSAD

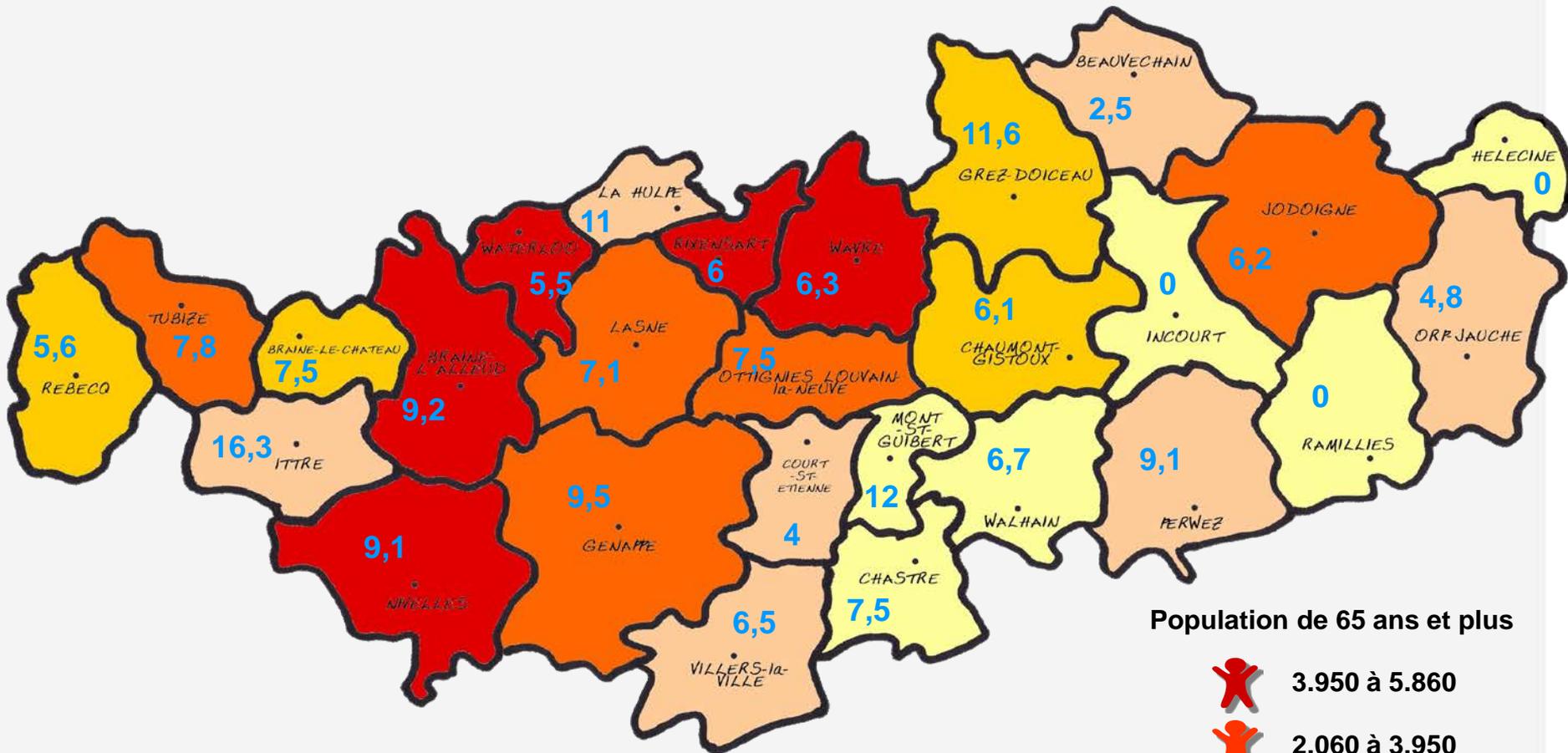
Grâce à cette convention avec le SISD-BW: garantie d'une collaboration avec l'ensemble du réseau de la zone.

- Maîtrise du réseau du BW
- Extension au réseau des MR/MRS, en collaboration avec tous les centres de coordination
- Expertise BelRAI
- Participation au projet et à son évaluation, en collaboration avec la coordinatrice AFA



Constats

- Manque de places en MRPA / MRS, RS → listes d'attente
- Manque de solutions alternatives face aux limites du maintien à domicile
- Difficultés pour trouver une solution de répit ou de court séjour



● Capacité d'accueil MR, MRS des personnes âgées de 65 ans et + par commune exprimée en %

Population de 65 ans et plus



Autres solutions

- *Habitat Kangourou* : permet de rester chez soi et d'héberger une famille
- *Logement intergénérationnel*: Incourt,
Waterloo, projet en cours
- *Maison Abbeyfield* : habitat groupé participatif, fondé sur la liberté d'association et l'autogestion constitué de logements individuels privatifs et des lieux de vie communs à l'attention des personnes vieillissantes valides

Motivations

- Elargir le champs des solutions aux besoins grandissants des personnes âgées, en prenant en compte l'aspect socio-sanitaire, financier et l'approche qualité
- Mettre en place les balises nécessaires pour une prise en charge de qualité, sécurisée et supervisée

Donc....

- Ne faisons pas n'importe quoi de nos aînés sous prétexte qu'on n'a pas prévu le vieillissement de la population
- Ne permettons pas un désengagement de l'état face aux populations fragilisées

→ *Visons :*

La lutte contre la fracture sociale

La lutte contre la maltraitance

Le développement de l'intergénérationnel

Public cible

Personne âgée d'au moins 60 ans

- souffrant de solitude et isolée
- n'envisageant pas l'entrée en MR/MRS comme un projet de vie acceptable
- en liste d'attente de MR/MRS
- besoin de répit pour l'aidant proche

Famille d'accueil

- *Critères de sélection des familles candidates sur base de:*
 - formulaire de candidature
 - certificat médical, garantie morale, motivation, expérience, disponibilité, remplacement, habitat, critères psychosociaux
- Mise en adéquation familles sélectionnées/PA
- Signature d'une convention d'accueil et du projet de vie par la PA, la famille d'accueil et le service d'AFA.

Place de l'entourage

L'AFA

- veille à préserver la relation de la PA avec son entourage familial ou amical
- doit permettre à la PA de rester active dans un milieu associatif et relationnel
- veille à conserver un maximum de liens préexistants (prestataires de soins, d'aide, ...)

Réseau existant

Le projet est basé sur :

- L'expérience et le réseau de la CSD du BW
- La collaboration avec le SISD ECCOSSAD
- Cercles de médecine générale
- Hôpitaux et centres de revalidations
- Plates formes de santé mentale, soins palliatifs...etc

Réseau de collaboration en devenir

Développement de la collaboration avec:

- L'accueil à domicile (réseau spécifique à développer selon les besoins rencontrés, ergothérapie, psy...etc)
- Les CPAS et les Communes (Conseil consultatif des aînés, référent démence, référent 3^{ème} âge, ...)
- Les institutions d'hébergement (MR/MRS, courts séjours, CAJ, RS...)

État d'avancement du projet - 1

Déjà élaborés:

- Charte des valeurs et missions de l'AFA
- Formulaire de candidature des familles d'accueil
- Formulaire de candidature des aînés
- Convention d'accueil signée en tripartie
- Folder de présentation
- Programme de formation des accueillants
- Modèle d'évaluation du dispositif
- Photogramme

Recherches effectuées autour:

- D'expériences internationales et définition des spécificités belges
- De données démographiques, d'hébergement, des ressources socio-sanitaires,

État d'avancement du projet -2

En cours :

- Critères de sélection
- Statuts de la famille d'accueil (indemnités), de l'accueilli, du service d'encadrement
- Fiches de suivi
- Modalités de fonctionnement : organigramme
- Guide à l'usage des familles d'accueil
- Préparation d'un plan de communication vers les professionnels et le grand public (folder, présentations,)

Cartographie des risques pour l'accueilli

➤ *Obstacles:*

- Domiciliation
- Statut fiscal
- Assurance
- Tarification

➤ *Risques:*

- Délai par rapport à l'adéquation entre la PA et la famille d'accueil
- Limites de l'accueil (évolution de la santé, maltraitance, incompatibilité...)

Cartographie des risques pour la famille d'accueil

➤ *Obstacles :*

- Domiciliation
- Statut fiscal
- Assurance
- Tarification

➤ *Risques :*

- Processus fort long
- Délai pour l'adéquation entre la PA et la famille d'accueil

Cartographie des risques pour l'entourage respectif

➤ *Risques :*

- Eloignement de la famille d'origine
- Place de la famille d'accueil

Cartographie des risques pour le service d'encadrement

➤ *Obstacles :*

- Risques financiers (si intermédiaire)
- Responsabilité si maltraitance
- Tarification

➤ *Risques :*

- Nouveau projet: incertitudes?
- Financement au-delà du projet pilote
- Délais pour l'adéquation entre la PA et la famille d'accueil

Cartographie des risques de l'environnement général

Désengagement de l'état en terme de financement de ce type
D'accueil

Conclusions

Un tel projet mérite d'être étudié afin de:

- mettre les balises de sécurité tant pour la famille accueillante que les personnes âgées
- construire un cahier des charges des compétences en savoir, savoir-faire et savoir-être de la famille accueillante
- définir les limites de cette solution - de répit, transitoire ou de longue durée - selon le profil de la personne âgée.

Le défi:

Trouver la meilleure adéquation entre les attentes de la personne âgée et de la famille accueillante, dans le respect du projet de vie de chacun.

AFA

En collaboration avec



Merci !

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez me joindre au **0473/73 35 91**